J.A. MARTIGNY, lundi 22 avril 1963 — N° 46

103e année

Publicité
Annonces : 15 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 40 ct.
Avis mortuaires : 35 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements
Suisse . . . . . Fr. 20.–
Etranger . . . . Fr. 28.–
Chèques postaux II c 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

LE VALAIS, CET INCONNU...

● *Hier dimanche, une personnalité montheysanne devait se rendre à Nendaz pour participer à une manifestation. On dit que dès St-Maurice, le long de l'ex-Tonkin, ce n'est plus le Valais. Par réciproque sans doute, dans le « canton du Haut-Lac », on ne voue pas un intérêt particulier aux choses du Valais central. Si bien que notre personnalité, si elle avait entendu parler de Nendaz, ne savait pas exactement par où passer, avec sa voiture, pour s'y rendre. Arrivée à Vétroz, elle héla un passant et lui demanda le chemin. L'interpellé se trouvait être un ouvrier espagnol fraîchement débarqué chez nous. Sans hésiter, ce dernier déclara à l'automobiliste que le plus court chemin était de prendre... à gauche. Sur le plan politique, peut-être, mais lorsque notre Montheysan se trouva à... Derborence, force lui fut bien de reconnaître que quelque chose ne tournait pas rond dans son itinéraire ! Il en fut quitte pour rebrousser chemin et arriver au rendez-vous nendard avec plusieurs quarts d'heure valaisans de retard. Mais, espérons-le, avec la satisfaction d'avoir admiré des gorges de la Lizerne qui valent bien celles de la Vièze...*

TOUT EST RELATIF

● *Le regretté Mgr. Maillet, animateur des petits chanteurs à la Croix de bois, aimait raconter cette histoire authentique. Un jour, il entretenait ses petits gars du courage moral. «Admettez que dix garçons logent ensemble dans un dortoir et qu'un seul s'agenouille pour faire sa prière du soir. Voilà le vrai courage moral. Pourriez-vous me citer un autre exemple ? »*

Alors, un des petits chanteurs : « Oui. Dix évêques couchent dans le même dortoir et un seul se met au lit sans faire ses prières... »

SURPRISE MACABRE

● *Dans cette forêt polonaise, des bûcherons abattaient des arbres. Soudain, l'un d'eux recule, effrayé. L'arbre était creux. Et dans ce creux, il venait d'apercevoir le cadavre d'un officier allemand portant encore des jumelles autour du cou. Il semble qu'il s'agisse d'un guetteur, juché sur l'arbre pendant la guerre, qui a glissé et est tombé dans le tronc creux où il est mort d'inanition.*

A la pointe de l'actualité

DE TOUT ET DE RIEN

La fusion de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg a été, ces jours derniers, on peut le dire, à la pointe de l'actualité. Sollicité par beaucoup pour faire des déclarations à ce sujet, voici ce que nous avons pu répondre à l'un d'eux : « La fusion est aussi inévitable que le mariage de deux êtres qui ont eu des descendants communs ».

* * *

Ayant côtoyé des Confédérés ces jours derniers, force nous est de reconnaître que la typhoïde de Zermatt est une catastrophe pour le Valais. Notre dernière chance est de compter sur la faculté d'oubli dont les hommes sont fortement dotés.

Dans les réflexions entendues il y a parfois de la compassion, le plus souvent des reproches. Les moins psychologues ont de la peine à cacher une certaine joie sadique à nous prendre en défaut. On avait presque perdu l'habitude de nous parler de nos abricots, de nos tomates et de nos vignes anéanties. Enfin, voilà quelque chose de nouveau à se mettre sous la dent !

* * *

Le Conseil d'Etat vaudois a décidé de créer un technicum et de l'implanter à Yverdon. C'est une tentative heureuse de décentralisation. Réaction des Lausannois ou du moins de certains d'entre eux pour qui prospérité est synonyme de concentration, d'extension constante.

Comme si pour une ville le fait de s'agrandir constamment était un but en soi, quitte à ne plus savoir où loger, où circuler, où parquer et même où s'instruire.

Pour notre part la décision du gouvernement vaudois marque une prise de conscience de ce qu'il faut entreprendre en vue d'un sain aménagement du territoire.

* * *

L'entrée de la Suisse dans le Conseil de l'Europe remet paraît-il en selle le problème du suffrage féminin dans notre pays, histoire de nous « raccorder » à d'autres Etats.

Après 1959, nous avions classé le dossier au galetas pour dix ans. Faudra-t-il le ressortir ? Quels que soient les avis qu'on peut avoir à ce sujet, il faudra pourtant bien admettre un jour qu'ici comme ailleurs on ne nage pas indéfiniment à contre-courant.

* * *

La Terre Valaisanne nous apprend que de très fortes pressions sont exercées auprès des autorités fédérales en vue d'autoriser l'importation de pommes étrangères alors que les stocks suisses sont de l'ordre de dix millions de kilos. Opposition normale des détenteurs de notre pays qui ont pris le risque d'encaver la production indigène.

Espérons que ces derniers seront gagnants, sinon on ne voit pas trop comment les paysans pourront obtenir les années suivantes qu'on prenne en charge leurs récoltes.

* * *

La lutte contre la pollution des eaux est devenue une œuvre d'intérêt national, car nous sommes tous menacés. Or il se révèle, en étudiant les premiers projets d'épuration d'eaux usées que les subventions sont beaucoup trop faibles et que la plupart des communes ne pourront pas assumer les frais qui leur incombent.

Une revision immédiate des dispositions cantonales et même fédérales s'impose donc, sinon rien ne pourra se faire.

* * *

Car l'autonomie des communes c'était une belle chose à l'époque de l'économie dite de subsistance. Plus nous devenons interdépendants, plus nous devons nous serrer les coudes si nous ne voulons pas assister à la désertion des communes pauvres où les contribuables sont écrasés d'impôts pour ne jamais arriver quand même à participer à la prospérité commune.

Edouard Morand.

New Look pour nos soldats

Le Département militaire fédéral a créé de nouveaux modèles d'équipement pour nos soldats. En voici les premières photos : A gauche, le manteau en nylon autorisé à être porté en dehors du service. A droite, la nouvelle capote en polyéthylène. Au centre en haut, le nouveau képi de montagne. La visière peut s'en abaisser et ainsi recouvrir les oreilles. Au centre, en dessous, le nouveau casque d'acier, modèle léger. Les essais ne sont pas encore terminés.

Chronique juridique

Les lettres anonymes

Une lettre qui ne porte pas de signature n'est pas forcément une lettre anonyme, au sens où l'on emploie en général ce terme, qui signifie un acte qui déshonore son auteur et peut le conduire, le cas échéant, devant les tribunaux. Les amoureux transis essaient parfois de ce moyen pour se rapprocher de la femme de leur vie, espérant que celle-ci saura d'où vient la lettre en question. Il y a une foule de gens qui écrivent aux journaux pour signaler telle ou telle chose et qui n'osent pas signer, par timidité, crainte du ridicule. Ils oublient que s'ils demandent aux journaux de leur conserver l'anonymat, ceux-ci sont tout disposés à le faire.

Il y a ensuite le cas, plus grave, où l'xpéditeur tait son nom pour ne pas s'exposer à des poursuites pénales, parce que sa lettre contient des propos diffamatoires ou des calomnies. Les lettres anonymes les moins dangereuses sont celles qui sont adressées directement à la personne que l'on jalouse, que l'on déteste, dont on veut se venger, que sais-je encore. Ces lettres ne contiennent la plupart du temps que des accusations idiotes ou des grossièretés. Si une personnalité connue est victime d'un « pépin », de quelque nature que ce soit, il se trouvera toujours des gens pour « enfoncer le couteau dans la plaie ». Les personnalités politiques et autres en reçoivent régulièrement. Feu le professeur Rossier, à Lausanne, nous avait dit avoir reçu le même jour — c'était pendant la première guerre mondiale — deux lettres anonymes l'accusant, l'une d'être vendu à la France, l'autre d'être à la solde de l'Allemagne. Lettres inoffensives, la plupart du temps, dans lesquelles les médiocres et les envieux extériorisent leur colère et leur jalousie.

Il y a les lettres anonymes envoyées par des maîtres chanteurs pour extorquer des fonds à quelqu'un, sous la menace de divulguer des faits, vrais ou faux. Ces lettres sont dangereuses pour ceux qui les écrivent, car en général, le destinataire avise la police et le maître chanteur est cueilli et mis à l'ombre.

Les plus fréquentes, parmi les lettres anonymes, sont celles qui sont destinées à jeter le trouble, la désunion dans une famille, uniquement pour le plaisir de nuire. Ces lettres s'adressent non pas à la personne que l'on veut frapper, mais à ses proches, à son entourage, à ses adversaires politiques, etc. Il n'est pas toujours facile de trouver le ou les coupables, car on ne sait parfois pas dans quelle direction il faut pousser les investigations. Il est vrai que, à l'heure actuelle, il est plus facile, au vu d'une lettre d'en découvrir l'auteur que ce n'était le cas au temps jadis. Si le coupable s'exerce à contrefaire son écriture, la graphologie permettra le plus souvent de le confondre. La question de l'encre utilisée peut donner des indications précieuses. Et l'on sait que l'auteur d'une lettre anonyme dactylographiée a toutes les chances de se faire pincer, vu que les machines ont toutes leurs caractéristiques que l'on peut découvrir, soit à l'œil nu, soit à la loupe.

Il y a enfin les auteurs de lettres anonymes qui accusent ou qui dévoilent certaines choses à des tiers dans leur propre intérêt. Nous avons connu un cas, par exmple, où la maîtresse d'un homme bien situé avait envoyé une lettre anonyme à la femme du personnage pour lui raconter ce qui se passait et l'engager à divorcer... pour prendre sa place !

Comme c'est trop souvent le cas dans les délits contre l'honneur, bien des

(Suite en page 2)

Vous m'en direz tant !

Parce que les journalistes doivent s'occuper d'une foule de choses, on croit que toutes les intéressent.

Hélas !

Ce qu'on finit, toutefois, par comprendre en exerçant longtemps ce métier, c'est que n'importe quel problème, aussi complexe et délicat qu'il soit, peut se traiter en moins de 150 lignes.

Au-delà, on ne fait qu'embrouiller la question, au lieu de l'éclairer.

Je ne parle pas, bien sûr, des grands reportages, des chroniques judiciaires, parlementaires ou scientifiques, des articles de fantaisie qui nécessitent, eux, un plus vaste déploiement, centrés qu'ils sont non sur un point précis, mais sur une vue panoramique des choses, et je conçois parfaitement qu'un reporter dépêché chez les « coupeurs de têtes » remplisse des pages de ses piquantes observations.

Mais je pense à tous ces rapports, à toutes ces études, à tous ces colloques où l'on expose en long et en large — en long surtout ! — une idée ou une suggestion, et je dis que ce fatras savant gagne à être abordé avec un esprit de synthèse afin d'en dégager la substantifique moëlle.

Tenez, l'autre jour, au cours d'une conférence de presse, un magistrat a initié divers chroniqueurs, à un important projet financier et il a eu le bon sens d'en définir, pour eux, les lignes essentielles.

Une commission, puis un collège d'experts, la première après trois ans de travaux, le second après six mois, avaient consigné, chacun, ses observations, dans deux remarquables ouvrages...

Epais comme ça.

Les divers chapitres relataient dans le détail les modalités du système, en montraient les aspects économiques et techniques, avec des références à des tableaux, à des calculs, à des statistiques, dont quelques-uns se réclamaient de la plus pure science comptable.

A faire dresser, tout droit, les cheveux sur la tête !

Quand il eut terminé son exposé le magistrat offrit des doubles de ces deux documents massifs à qui désirait les emporter.

Un confrère tendit la main vers le précieux trésor, puis un autre, et finalement tous, comme s'ils se réjouissaient de passer dorénavant leurs jours et leurs nuits à les compulser.

— Et vous ? me demanda-t-on en souriant.

— Merci, sans compliments.

Je n'avais mis dans mon refus catégorique aucune mauvaise humeur.

Puisqu'un homme compétent s'était plongé jusqu'au cou là-dedans et s'était donné la peine de nous en résumer les passages principaux, je ne voyais pas pourquoi j'allais refaire l'effort qu'il avait fait, au risque de me noyer dans les chiffres et de me perdre dans les disgressions.

L'affaire, expliquée par lui, me paraissait claire. Or, j'étais bien convaincu qu'à vouloir la pénétrer dans ses méandres, elle deviendrait de plus en plus obscure à mes yeux et que je ne parviendrais à n'en donner à mes lecteurs, qu'une image confuse.

Je ne suis pas, Dieu merci ! spécialiste en matière financière et je n'ai pas la prétention de le devenir en un quart d'heure.

Aussi, lorsque je puis m'épargner la lecture d'un rapport dont je sais, d'avance, qu'il m'embêtera sans m'instruire, je n'y manque jamais.

Au fait ! et résumons ! voilà les deux directives que je donnerais aux jeunes journalistes, s'il s'en trouvait un seul pour quêter mes conseils.

Et surtout, je tâcherais de prêcher d'exemple.

A. M.

Voies navigables

Pourquoi ces réticences ?

Il est heureux que M. le conseiller national Jules Grandjean ait rappelé lors de la session des Chambres fédérales, qu'il existe d'autres moyens de transport que le rail et la route. Que dire des voies navigables qui permettent aux 40 % de nos importations d'arriver à Bâle ? Elles s'améliorent chaque anée tandis que notre pays, superbement, continue d'ignorer, on ne sait vraiment pour quelles raisons, la liaison Rhône-Rhin.

M. Jules Granjean a précisé que depuis quelques années la politique fluviale de la Suisse est passée du domaine de l'utopie à celui des réalisations. Il est facile et rentable de faire remonter la grande navigation de Bâle à Yverdon. Dans le cadre de la deuxième correction des eaux du Jura, les travaux ont commencé l'an dernier. Il a aussi été prévu d'élargir les canaux existants entre les trois lacs de Bienne, Neuchâtel et de Moret, de sorte que la navigation sera possible. Des usines électriques devront disparaître, mais elles seront remplacées par des usines-barrage qui répartiront mieux les chutes entre Soleure et Koblenz et produiront en même temps du courant électrique. Ces paliers totaliseront, sur un parcours de 92 kilomètres, une différence de niveau de 115 mètres. Il sera en outre nécessaire de reconstruire ou de transformer une cinquantaine de ponts entre Koblenz et le lac de Bienne. La réponse de M. Spühler, président de la Confédération, à la motion Grandjean a, on le sait, quelque peu surpris. La commission chargée d'examiner ce projet ne s'est réunie que deux fois, à sa création en 1957 et en 1959. Elle compte 29 membres dont 5 Romands. On avait l'impression aussi que la navigation fluviale ferait concurrence aux CFF. Or, le trafic ferroviaire est déjà plus que suffisant pour notre réseau. Le Conseil fédéral devrait donc se hâter.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Avec les dames de chœur...

Non, bien sûr, il ne s'agit pas d'une partie de cartes. Et cependant il ne manquait aucun atout dans le jeu du Chœur de dames qui donnait samedi sa soirée annuelle. L'organisation et la présentation à elles seules mériteraient éloge ; l'exécution des œuvres empruntées aux genres les plus divers et couvrant quatre siècles fut un bon point pour la voix des chanteuses et la main sûre de leur directeur M. Charly Martin.

Après une introduction musicale « Tintez clair » à l'adresse de Martigny, Mlle Fernande Gard, la dynamique présidente de la société, avec concision et humour — qualités dont on souhaiterait au moins la première dans les prologues interminables aux manifestations de baucoup de sociétés — s'acquitta des salutations aux autorités, aux invités, remercia M. Charly Martin pour son dévouemnt et sa compétence tout en présentant l'activité de la société. Le chant retrouva ainsi rapidement la place qui lui était due : « A qui conter sa peine? » de F. Schubert, fut magnifique d'ampleur, légèrement gâté (c'est la seule réserve que je me permettrai) par le vibrato café-concert d'une soprano sauf erreur qui terminait chaque phrase avec des ardeurs de soliste. A la variété des œuvres qui suivirent, et qui ne peuvent toutes être mentionnées, se joignait une grande difficulté d'exécution ; je pense à ce « O vieux clocher », d'Haenni, dont la justesse a dû être la préoccupation de nombreuses répétitions. Dosée convenablement, la présence de mélodies connues est fort appréciée ; c'était le cas du sautillant « Sous les platanes du préau » de Boller, tout comme « l'Alphabet » de Mozart qui mettait le « z » final à ces agréables productions.

Diversion agréable, la troupe du Château présentait après l'entracte des extraits de « César » de Pagnol.

A la fin de la soirée, une sympathique réception réunissait les autorités, les invités et délégués de sociétés amies.

R. B.

Distinction pour le pasteur de Martigny

Le pasteur Franz Delhove, de la paroisse réformée de Martigny-Saxon, ancien aumônier militaire en Belgique, a été promu au titre de chevalier de l'ordre de la Couronne par le roi des Belges. La médaille lui sera remise par le pasteur Marichal, aumônier protestant en chef de l'armée belge. Nos félicitations.

Vernissage de l'exposition Ninon Bourquin

Samedi, en présence des nombreuses personnalités locales ainsi que des artistes valaisans, s'est déroulé le vernissage de l'exposition Ninon Bourquin. Cette exposition qui semble recueillir une attention particulière des habitants de Martigny, mérite d'être vue, car les œuvres sont empreintes de finesse, riches en contrastes.

Sortie à ski de l'Octoduria

La sortie à ski des gymnastes skieurs est prévue pour dimanche 28 avril prochain. But : Super Saint-Bernard.

Les inscriptions sont prises au local, les soirs de répétition.

DISTRICT DE ST-MAURICE

FINHAUT

Election communale complémentaire

A la suite du décès de M. François Lugon, conseiller communal radical, de la commune de Finhaut, le parti radical de cette localité vient de désigner M. Hermann Lugon, frère du défunt comme candidat pour les élections qui se dérouleront les samedi et dimanche 27 et 28 avril.

Sois fidèle jusqu'à la mort
et je te donnerai
la couronne de vie.
Apoc. 2/10

Monsieur et Madame Walter MOSER et leurs enfants Marianne et Sylvie, à Paris ;

Madame Veuve Ernest MOSER et ses enfants Jean-Jacques et Philippe, à Martigny-Bourg ;

Madame Veuve Marguerite BRASCH-RAHM, à Kreuzlingen ;

Monsieur Adrien MOSER, à Neuhausen ;

Monsieur et Madame Armin MOSER et leurs enfants, à Emmenbrücke ;

Madame et Monsieur Hans BUEHRER-MOSER et leurs enfants, à Neuhausen ;

Les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Vve Hedwige MOSER

née Spoerli

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, le 20 avril 1963, dans sa 74e année.

Culte à la Chapelle protestante de Martigny, mardi 23 avril, à 15 heures.

Les honneurs seront rendus à l'avenue d'Oche à l'issue du culte.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

On est prié de ne pas faire de visite. P 90565 S

DISTRICT DE SION

SION

Fermeture de routes

Le Département de Justice et Police du canton du Valais, d'entente avec le Département des Travaux publics, communique qu'à l'occasion de la course cycliste « Genève - Monthey - Sion - Evolène »

la route de Troistorrents - Monthey sera fermée à la circulation dans les deux sens le 26 avril 1963 de 18 à 19 heures ;

la route de la Rasse sera fermée à la circulation dans les deux sans le 27 avril de 16 h. 15 à 17 h. 15 ;

la route Sierre - Corin (bifurcation Ollon-Chermignon) sera fermée à la circulation dans les deux sens, le 28 avril de 9 à 10 heures.

Afin d'éviter tout accident, le public est instamment prié de se conformer aux directives de police et aux ordres des agents de la circulation.

Ouverture de la Semaine industrielle

Samedi à Sion, s'est déroulée la cérémonie d'ouverture de la première Semaine industrielle avlaisanne qui rassemble, dans les locaux de la Matze et ses abords, l'ensemble des produits réalisés par les industries valaisannes.

Cette Semaine valaisanne est présidée par M. Victor Zuchuat. A cette ouverture, on notait la présence de M. Marcel Gross, président du gouvernement valaisan.

DISTRICT D'ENTREMONT

LIDDES

Grand bal de la Fraternité

C'est demain 23 avril, le jour de la St-Georges qui est aussi la fête patronale, que se déroulera à Liddes le grand bal organisé par la fanfare La Liberté. Dès 15 heures, chacun pourra se divertir aux sons d'un orchestre réputé. Les joies annexes ne seront d'ailleurs pas négligées.

DISTRICT DE MONTHEY

VOUVRY

Fête des chanteurs

La fête des chanteurs du Bas-Valais approche... Branle-bas général ! Comité d'organisation, commissions s'affairent et travaillent d'arrache-pied pour recevoir dignement, selon la pure tradition locale, les 26 sociétés fortes de 860 chanteurs environ, qui se rendront à Vouvry le 5 mai pour leur concert annuel. Un attrayant livret de fête sortira incessamment de presse. Quant au samedi soir, le programe séduisant élaboré bénéficiera de la participation d'ensembles renommés. Mais chut... n'anticipons pas, à bientôt de plus amples nouvelles. Toutefois, un bon conseil, réservez déjà ces deux dates des 4 et 5 mai, certainement vous ne le regretterez pas. P.

Fondation d'une nouvelle association des jeunesses radicales

A Nendaz, au cours de ce week-end, s'est tenu un nouveau cours pour les jeunes membres du parti sous la présidence de M. Louis-Claude Martin, président de la jeunesse radicale valaisanne. Il s'est tenu à l'hôtel des Etagnes, sous la compétence de M. et Mme André Lang ont su très bien recevoir ces jeunes qui, par des exposés divers, des discussions intéressantes, se sont intéressés au radicalisme.

A l'issue de ce cours, il fut fondé une nouvelle association des jeunesses radicales. Celle-ci qui s'intéresse surtout au district de Conthey, a appelé à sa présidence M. Julien Vergères, de Saint-Pierre-de-Clages.

Si nous sommes heureux du succès de ce cours et de la fondation de cette nouvelle association, nous sommes aussi heureux de féliciter M. Julien Vergères de sa nomination. Les mêmes félicitations s'adressent à tous les membres du comité nommés à cette occasion.

On notait la présence à ce cours de M. Jean Vogt, secrétaire du parti radical valaisan, et ancien président de la jeunesse radicale valaisanne.

Prise de position du Cartel syndical valaisan

Dans sa séance de ce jour, le Comité du Cartel syndical valaisan a passé en revue divers problèmes sociaux pendants sur le terrain fédéral et cantonal.

Il regrette la position prise par la majorité du Conseil des Etats concernant le projet de loi sur le travail.

Il s'étonne des lenteurs mises pour arriver à modifier d'une manière encore incomplète la loi sur l'assurance-maladie et accidents.

Il ne peut comprendre l'autorisation donée par le Conseil fédéral d'augmenter les loyers anciens de 7 %. Ceci ne résoud en rien le problème du logement.

En ce qui concerne les questions cantonales, le Cartel félicite la VPOD pour son action en faveur des salaires des employés d'Etat.

Il souhaite que la nouvelle loi sur la santé publique déploie tous ses effets spécialement dans le domaine se rapportant à la médecine du travail.

Il espère que le décret relatif aux bourses et prêts d'honneur, décret qui tient compte des vœux souvent exprimés par lui, soit appliqué à satisfaction des intéressés pour favoriser l'évolution à venir.

Il postule une application complète des dispositions légales prévues dans la loi sur l'enseignement concernant l'occupation des loisirs et la formation extra-scolaire.

Il attend avec confiance l'enquête menée par l'Etat sur les pertes de salaires provoquées soit pour les employés d'hôtel soit pour les ouvriers par l'épidémie de Zermatt et leur indemnisation.

Il demande aux autorités cantonales de bien vouloir se pencher sur les problèmes posés pour leur trouver une solution rapide et entière.

Cartel syndical valaisan.

LES LETTRES ANONYMES

(Suite de la 1re page)

gens hésitent à porter plainte contre un calomniateur. En quoi ils ont tort. Il ne faut pas oublier que, dans ce domaine comme ailleurs, c'est la faiblesse des uns qui fait la force des autres. L'auteur d'une lettre anonyme adressée à des tiers peut être condamné à l'emprisonnement ou à l'amende. Si les auteurs de lettres anonymes savaient que ce délit contre l'honneur risque fort de les amener à avoir une inscription à leur casier judiciaire, ils hésiteraient certainement avant de commettre un acte aussi lâche, aussi malodorant.

POUR L'INSTALLATION
ET LE CHOIX DE VOS
Rideaux
TISSUS DÉCORATION
TERRYLÈNE
DIOLÈNE
TISSUS DE STYLE
chez
A. & G. Widmann SION
PLACE DU MIDI
P 80-2 S

SUZE
L'apéritif des gens prudents

Assemblée générale de la société valaisanne de bienfaisance de Genève

Jeudi 4 avril, la Société valaisanne de bienfaisance tenait son assemblée générale dans la grande salle de la Brasserie Internationale.

A 9 h. précises, M. Lucien Bressoud, président, ouvre la séance. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, il fait un rapport très détaillé sur l'activité de la société qui compte actuellement 131 membres actifs.

Il fait remarquer que malgré la période de haute conjoncture actuelle, il existe encore dans la colonie valaisanne de Genève des familles se trouvant dans des situations extrêmement pénibles, soit par suite de maladie, de décès du père, d'abandon du foyer ou d'enfants déficients. A la suite de ces cas malheureux, la Société s'est occupée dans le cours de l'année écoulée de 17 familles en proie à de grandes difficultés matérielles ; elle a placé dans des institutions 12 enfants dont l'état de santé nécessitait un changement d'air et dont les mères sans ressources ne pouvaient faire face à ces exigences.

M. le président Bressoud, secondé par ses collaborateurs M. Ch. Sermier et Mlles de Stockalper et Bonvin infirmières sociales, se sont penchés sur tous ces cas avec beaucoup de tact, de discrétion et de délicatesse. Ils ont apporté dans ces foyers malheureux le réconfort moral et le soutien matériel que nécessitait une intervention urgente. Le président précise que s'il a pu intervenir dans ces différents cas c'est grâce à la compréhension des personnes sollicitées et au soutien qu'il a reçu.

Il remercie tout particulièrement l'Etat du Valais et les responsables de l'Office social valaisan pour leur précieuse collaboration. Il remercie aussi les 23 communes valaisannes, les sociétés valaisannes de Genève et les nombreux Valaisans de Genève, qui par leurs dons généreux lui ont permis de soulager bien des misères. Il remercie encore tous ses collaborateurs du comité qui ont œuvré dans l'ombre, toujours prêts à seconder le président dans ses tâches parfois difficiles et ingrates.

Il fut ensuite procédé aux élections, et le comité a été réélu au complet dans la constitution suivante :

Président, Lucien Bressoud, chemin des Platières 14, Aire-Genève ; vice-présidents, X. Deslarzes, G. Besse ; secrétaires, Mme Volken, H. Rausis ; trésorier, F. Lattion ; enquêteur, Ch. Sermier ; assistantes infirm. sociales, Mlles de Stockalper, Bonvin ; membres adjoints, J. Rey, L. Fardel, J. Bayard, J. von Schallen.

Dans les propositions diverses, Mlle Bonvin suggéra de changer de raison sociale ; cette proposition fut acceptée à l'unanimité et la société s'appellera désormais « Entraide valaisanne de Genève ».

La parole fut donnée ensuite à M. M. Coquoz, ancien président de passage à Genève. M. Coquoz nous apporta le salut des Valaisans de Berne et fut heureux de feliciter les organes responsables pour la bonne marche de la société dans la poursuite de son but humanitaire.

M. X. Deslarzes, vice-président, au nom de tous les sociétaires, remercia vivement le président Bressoud pour son dévouement désintéressé et son enthousiasme à soulager la misère d'autrui. Il fait un appel pressant à toutes les personnes de bonne volonté car il y a encore tant à faire et l'Entraide valaisanne à Genève ne doit pas être un vain mot. G. B.

DE LA BISE...

HOMMAGE

Il était beau.
On aimait voir ses yeux
Si beaux, si beaux,
Ses mains et ses cheveux.

Il est parti.
Pour où ? Dieu seul le sait,
Lui qui l'a pris.
De lui, qu'en a-t-il fait ?

Il avait tout,
Jeunesse, beauté, amour,
Métier surtout,
Qu'on ne trouve pas toujours !

Sa nuque fléchie,
Dans les bras de son père
Il est parti
Pour une vie de mystère.

Où que tu sois,
Nous qui te pensons tant,
Avec la foi,
T'espérons si bien là !

A l'atelier
Ta machine continue,
A toi dédié
Cet hommage à nu.

Bruit familier
Tu sembles encore là.
Notre pensée
Imagine tout... que çà !

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Mardi 23 avril

7 00 Bonjour - 7 15 Informations. 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 00 Bulletin routier - 11 00 Musique de chambre - 11 30 Chant avec accompagnement - 12 00 Midi à quatorze heures - 12 45 Informations. 12 55 Le Comte de Monte-Cristo - 13 05 Mardi les gars - 13 15 Disques pour demain. 13 40 Vient de paraître - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 Concert. 16 50 Six danseries de la Renaissance - 17 00 Magazine des beaux-arts - 17 20 Ciné-magazine - 17 45 Entre parenthèses. 18 00 Bonjour les jeunes - 18 55 Le village sous la mer - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Le Forum. 20 10 Musiques d'Europe - 20 30 Comédie : Monsieur de Pourceaugnac, de Molière. 23 00 Informations - 23 15 Hymne national.

Mercredi 24 avril

7 00 En ouvrant l'œil - 7 15 Informations - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Université radiophonique - 9 30 A votre service - 11 00 L'album musical - 11 40 Chansons et musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Reportage : Le rail - 12 45 Informations - 12 55 Le Comte de Monte-Cristo - 13 05 D'une gravure à l'autre - 13 30 Le temps des chansons - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 Musique légère - 16 40 Airs d'opéras italiens - 17 00 Les merveilleux rêves d'Augustin - 17 20 Un métier pour demain : Les professions du Service social - 17 45 Bonjour les enfants - 18 15 Nouvelles du monde chrétien - 18 30 Le micro dans la vie - 18 55 Le village sous la mer - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Impromptu musical - 20 00 De vive voix - 20 20 Ce soir, nous écouterons - 20 30 Concert. 22 30 Informations - 22 35 Tribune internationale des journalistes - 22 55 Actualités du jazz - 23 15 Hymne national.

Télévision

Mardi : Relâche

Mercredi

11 25 Londres : Mariage de la princesse Alexandra de Kent - 17 00 Le cinq à six des jeunes - 19 30 Madame TV : Magazine féminin - 20 00 Téléjournal. 20 15 Carrefour - 20 30 Film : Le paria, aventure dans les îles - 21 20 Une étoile m'a dit - 21 40 Reportage - 22 40 Soir-information - 23 00 Téléjournal.

Cours des billets

Franc français ...	86,50	-	89,50
Mark allemand ..	107,50	-	109,50
Livre sterling ...	12,—	-	12,20
Pesetas	7,05	-	7,35
Lire italienne ...	0,68½	-	0,71
Franc belge	8,55	-	8,75
Dollar USA	4,31	-	4,35

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

Cinémas

Cinéma ETOILE - Martigny

Ce soir lundi, CINEDOC. Au programme : AU PAYS MERVEILLEUX DES MERS DU SUD.

Mardi 23 : CONFÉRENCE MIGROS.

Dès mercredi 24 : Jean Marais est D'Artagnan dans ce film plein d'action et d'humour : LE MASQUE DE FER, avec Sylva Koscina, Philippe Lemaire et Noël Roquevert (dès 16 ans révolus).

CORSO - Martigny

Lundi 22 et mardi 23 : CONTRE-ESPIONNAGE avec Ernest Borgnine et Kerwin Mathews (dès 16 ans révolus).

Dès mercredi 24 : Paul Newman et Jackie Gleason dans le nouveau film de Robert Hossein : L'ARNAQUEUR ou « Les requins de la grande ville ». (dès 18 ans).

AU CIRQUE

Un tout petit bonhomme se présente au directeur d'un grand cirque.

— Je viens vous proposer, dit-il, un numéro absolument sensationnel !... Je grimpe tout en haut de votre chapiteau ; de là je me laisse tomber et j'atterris sur la tête !...

Comme le directeur est plutôt sceptique le petit bonhomme s'élance, grimpe au sommet du chapiteau et retombe gracieusement sur la tête.

— Ça alors ! s'écrie le directeur, c'est extraordinaire ! Jamais vu ça ! Je vous engage ! Votre prix sera le mien.

Alors le petit bonhomme se met à secouer mélancoliquement la tête.

— Inutile, fait-il, j'ai réfléchi !... Ça fait vraiment trop mal !...

Migraines : Mélabon un calmant efficace et bien toléré

Mitsouko - Jicky - Shalimar - Chant d'Arômes - Vol de Nuit - Heure Bleue

Mitsouko - Jicky - Heure Bleue

Parfums ★ Colognes ★ Produits de beauté

Guerlain Paris

« Offrir est un privilège pour qui sait offrir GUERLAIN ».

Seul dépositaire pour la Vallée du Rhône
HENRI GROSS, DROGUERIE DU RHONE, SION
Tél. (027) 2 17 77 P 90518 S

Mitsouko - Jicky - Heure Bleue

Mitsouko - Jicky - Shalimar - Chant d'Arômes - Vol de Nuit - Heure Bleue

On engagerait de suite ou à une date à convenir

1 contremaître
1 chef d'équipe
chargé des expéditions
3 mécaniciens
1 employé de bureau

ainsi que quelques machinistes et manœuvres pour la fabrication.

Faire offre détaillée à la SOCIÉTÉ DES CIMENTS PORTLAND DE SAINT-MAURICE S. A.

VW Course d'essai

La vaillante 1200 et la nouvelle 1500 sont à votre disposition. Mettez-vous au volant. Offrez-vous, sans obligation d'achat, le plaisir d'un essai. C'est le meilleur moyen de vous convaincre de leurs qualités...

Garage OLYMPIC
ALFRED ANTILLE
Agence générale du Valais

SIERRE Tél. 5 14 58 - 5 11 13
SION 2 35 82

SOUS-AGENCES : MARTIGNY : Garage Balmaz — ORSIÈRES : Garage Grand-Saint-Bernard — LE CHABLE : Garage Droz — SAXON : Garage Vouillamoz. RIDDES : Garage Hiltbrand — CRANS : Garage des Nations.

P 549-8 S

50 divans

90x190 cm., complets, soit : 1 divan métallique, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 oreiller, 1 duvet et 1 couverture de laine. Les 6 pièces seulement

Fr. 220,-
(port compris).

Kurth, Rives-de-la-Morges 6 - MORGES.
Tél. (021) 71 39 49.

Abonnez-vous au Confédéré

SION La Planta — Ch. post. II c 1800

hernie

LA MÉTHODE MODERNE
MYOPLASTIC-KLEBER

est incomparable. Sans ressort ni pelote, elle renforce la paroi déficiente avec douceur et sans gêne,

« COMME AVEC LES MAINS »

posées à plat sur le bas-ventre. Souple, léger, lavable, Myoplastic, facile à porter par tous en toutes saisons, permet toute activité comme avant.

Appliqué avec succès en Suisse depuis 1948, il vous sera essayé gratuitement par l'applicateur de
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

MARTIGNY : E. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi 27 avril, l'après-midi de 14 à 17 heures.

SION : Pharmacie Zimmermann, Rue de Lausanne, samedi 27 avril, le matin de 9 à 12 heures.

LAUSANNE : Dr. Ed. Schmidt, Pharmacie de Chauderon 23, consultations les 1ers samedis de chaque mois.

DOCTEUR
Maurice Troillet
ORSIÈRES

reprend ses consultations le 22 avril

P 6194 S

Nous cherchons pour Martigny-Ville

Femme de ménage

pour la matinée. Entrée à convenir. Faire offres écrites sous chiffre P 90563 S à Publicitas Sion ou tél. 026 - 6 12 08.

33

ALIX ANDRÉ
lauréat de l'Académie française

Dans l'ombre de Stéphane

ROMAN

L'orage, enfin, s'apaisait. Malgré la nuit proche, on pouvait de nouveau apercevoir la campagne. Ruisselante de mille filets d'eau, la Puszta s'étendait, immense, morne, avec ses chevaux errants qui, pour mieux supporter l'averse, s'étaient rassemblés. Aussi loin que le regard s'étendait, la route était vide. Nulle carriole, nul char, nulle voiture, venant de la Czarda, qui y fût en vue. Peut-être l'orage avait-il été moins sévère là-bas qu'ici. Véronique le souhaita. Quel désordre, quelle débandade eussent provoqués les mêmes flots de pluie s'abattant sur les tentes, les éventaires, les bêtes et les badauds !

Le château, bientôt, fut en vue. Il était temps de l'atteindre, car l'obscurité se faisait plus épaisse de minute en minute et les voyageurs n'auraient pu, bien longtemps encore, se passer d'allumer les lanternes.

Dès que Stéphane arrêta l'attelage devant la porte, Mathias et son aide se précipitèrent pour conduire les bêtes à l'écurie. Les jeunes gens abandonnèrent en hâte la victoria pour le hall. Laurence les y attendait. Elle était blême, le visage défait par l'inquiétude. Et la vue même du tuteur et de sa pupille ne parut guère la rassurer.

— Vous voilà enfin, Stéphane ! jeta-t-elle comme un reproche. Nous avons été follement inquiètes à votre sujet. Mme d'Offen ne s'explique pas pourquoi vous avez renvoyé Mathias !

Etait-ce bien la baronne qui trouvait la conduite du jeune homme étrange, ou Mlle Davaine elle-même ? Stéphane haussa légèrement les épaules.

— Ma tante comprendra, soyez-en certaine, que je me sois fié plus à moi, pour conduire la voiture, qu'à Mathias, dont l'âge rend tout de même les réflexes moins sûrs.

— Mais ce retard... ce retard à gagner Posteck, alors que Mathias s'y trouve depuis longtemps déjà !

— Nous nous sommes abrités quelques instants dans une cabane vide, interrompit Véronique.

La jeune fille tourna vers celle qui venait de parler un visage de plus en plus défait. Mais elle n'eut pas le temps de prononcer un mot, car, tout au bout du hall, le fauteuil roulant que Mme d'Offen guidait elle-même apparaissait.

— Laurence ! cria la vieille dame avec colère, êtes-vous devenue folle, pour faire subir un interrogatoire à ces enfants alors qu'ils sont trempés jusqu'aux os et transis !

« Allez, poursuivit-elle, s'adressant à Véronique et à Stéphane, en leur indiquant, d'un geste autoritaire le grand escalier, allez changer de vêtements, car vous voilà dans un bel état ! Il n'est pas indispensable de terminer les réjouissances de cette journée par deux congestions pulmonaires. Je pense que vous vous souviendrez de la Czarda sans cela.

Et, tandis que les jeunes gens obéissaient et gagnaient chacun sa chambre, elle acheva, pour elle seule, avec un petit rire amusé :

— Bah ! ils sont jeunes. A leur âge, on possède assez de résistance pour se moquer des plus sévères averses. Et cette averse-là, au fond... celle-là, je ne suis pas mécontente qu'ils l'aient reçue.

Puis, elle fit faire volte-face à son fauteuil et s'éloigna, riant toujours, sans soupçonner qu'un regard de haine sauvage l'accompagnait.

CHAPITRE VIII

Ainsi que l'avait décrété la baronne d'Offen Véronique et Stéphane sortirent de l'aventure sans le moindre rhume. Cependant, la nuit qui suivit n'apporta pas un repos complet à la jeune fille. Elle éprouvait un étrange accablement qui loin de la précipiter dans le sommeil, la tenait éveillée. Cette lassitude ne ressemblait pas à celle que le grand air et la

longue randonnée eussent dû amener. Et elle devait subsister, même lorsque Véronique s'assoupissait, car celle-ci se trouvait, à chaque réveil, encore plus abattue.

La nuit lui parut longue. A un certain moment, elle voulut prendre, sur la table de chevet, son réveil lumineux afin d'y lire l'heure, et s'aperçut avec étonnement que son bras droit ne lui obéissait pas. Elle attendit quelques instants, essaya de renouveler son geste et, après plusieurs tentatives, se saisit enfin de la petite pendulette. Tout était rentré dans l'ordre. Elle sourit de l'inquiétude qu'elle venait d'éprouver. Ne lui était-il pas déjà arrivé de trouver l'un ou l'autre de ses bras insensibles, simplement pour lui avoir donné une mauvaise position pendant son sommeil ?

Au matin, la jeune fille ne pensait plus à cette gêne, disparue aussi subitement qu'elle était venue. Elle descendit comme d'habitude à la salle à manger et n'y trouva que Laurence et son frère. Stéphane était parti, de meilleure heure encore que d'habitude, pour la Puszta.

Le jeune homme regagna le château seulement à la fin de la journée, alors que le repas du soir était déjà commencé. Il pria Mme d'Offen d'excuser son retard et lui apprit que la pluie avait causé d'importants dégâts sur le domaine, en particulier aux cabanes des czikos et aux écuries qui, l'hiver durant, abritent les chevaux. Il convenait de s'occuper de la remise en état des uns et des autres sans tarder. C'était à ces vérifications, et aux mesures à prendre, que Stéphane avait, depuis le matin, consacré tout son temps. Et il craignait d'être, durant les journées qui allaient suivre, pareillement occupé.

Tandis que le jeune homme parlait, Véronique le considérait avec attention. D'ordinaire, les heures passées dans l'action et le mouvement, au grand air, semblaient lui procurer une vigueur, une santé nouvelles. Il y puisait, eût-on cru, sa force morale et physique, et son égalité d'humeur. Mais cela ne paraissait pas le cas ce soir. Le visage de Ternay, ce visage hâlé, aux traits accusés, à l'expression pensive, trahissait une grande fatigue. Et cette fatigue n'était point celle d'une journée de travail. Mme d'Offen dut pourtant s'y tromper, car elle engagea le jeune homme à se reposer le lendemain. A quoi il répondit vivement qu'il n'en était pas question. Il ajouta qu'il comptait, tout au contraire, demeurer plusieurs jours presque totalement absent du château, afin d'en terminer le plus tôt possible avec les nécessaires réparations, ayant ensuite à partir pour Budapest. Nul ne fit d'objection à ce programme. Véronique seule interrogea :

— Où prenez-vous donc votre repas de midi, Stéphane ?

— Ici ou là, n'importe où. Je suis toujours bien accueilli par les czikos, et aussi au village.

— La chère des bergers doit être parfois frugale.

— Détrompez-vous. Dans leur chaudron mijotent parfois d'excellentes choses.

— ... Auxquelles vous n'avez heureusement recours qu'une fois en passant. Si vous demandiez à ces braves gens deux repas par jour, peut-être que...

— Mais il est possible, en effet, que, durant quelque temps, je les leur demande.

Et, se tournant vers la baronne :

— Je ne voudrais pas vous obliger à m'attendre inutilement, dit-il. Je crois, ma tante, que désormais le mieux sera de vous mettre, à l'heure habituelle, à table sans moi.

— Très bien, répondit la vieille dame qui ne manifesta aucune surprise.

» Mais, ajouta-t-elle cependant, je crois, mon pauvre ami, que vous exagérez beaucoup occupations et obligations.

Stéphane secoua la tête, et le fait qu'on quittait la table lui évita de répondre.

SPORTS

SPORTS

FOOTBALL

Championnat suisse

Ligue nationale A

Bâle—Zürich	0-1
Bienne—Young-Fellows	1-0
Ch.-de-Fonds—Chiasso	4-0
Grasshoppers—Y.-Boys	0-0
Lausanne—Servette	2-1
Lugano—Lucerne	0-0
Sion—Granges	1-1

Ligue nationale B

Berne—Brühl	0-0
Bodio—Schaffhouse	0-2
Fribourg—Cantonal	3-1
Moutier—Porrentruy	3-2
Winterthour—Bellinzone	4-1
UGS—Vevey	2-2
Thoune—Aarau	2-0

Première ligue

Le Locle—Monthey	7-2
Martigny—Yverdon	2-2
Renens—Sierre	2-1
Versoix—Forward-Morges	4-1
Xamax—Raron	2-0

Deuxième ligue

Orsières—St-Maurice	2-5
Vernayaz—Saillon	0-3
Muraz—Salgesch	4-2
Brig—Chippis	5-2
Grône—Fully	6-1

Troisième ligue

Grimisuat—Raron II	1-0
Lens—Sion II	3-3
St-Léonard—Steg	0-2
Visp—Sierre II	10-0
Chamoson—Conthey	2-1
US P.-Valais—Collombey	1-2
Vétroz—Evionnaz	5-0
Riddes—Saxon	2-1
Ardon—Vouvry	4-1

JUNIORS A - Interrégionaux

Sion—Cantonal	2-3
UGS—Etoile-Carouge	3-2
Lausanne—Monthey	2-0
Chailly—Servette	2-1
Fribourg—Villars s/Glâne	5-0

Quatrième ligue

St. Niklaus—Lens II	2-3
Granges—Montana	4-0
Varen—St-Léonard II	6-0
Grône II—Visp II	6-1
Vex—Evolène	2-3
Ayent—Savièse II	5-1
ES Nendaz—Erde	1-2
Grimisuat II—Bramois	0-4
Savièse—Saillon II	0-1
Ayent II—Martigny II	2-5
Fully II—Bagnes	1-4
Vionnaz—Collombey II	2-0
St-Gingolph—St-Maurice II	3-0 (forfait)

JUNIORS A

Premier degré

Brig—Sion II	5-4
Martigny II—Leytron	2-2
Vernayaz—Martigny	0-2
Sierre—Salgesch	2-1

Deuxième degré

Visp—Granges	10-1
Chippis—Grône	4-4
Lalden—Raron	2-2
Lens—Steg	4-4
Naters—Varen	2-1
Vétroz—Savièse II	3-0
Erde—Bramois	4-0
Conthey—St-Léonard	1-1
Ayent—Savièse	3-3
Châteauneuf—Ardon	3-0 (forfait)
Orsières—Chamoson	2-3
Saxon—US Port-Valais	6-0
Muraz—Vollèges	2-5
Fully—St-Maurice	3-1

JUNIORS B

Chippis—Naters	4-2
Lens—Sierre	0-1
Grône—Salgesch	3-0 (forfait)
Raron—Sierre II	2-1
Saxon—Ayent	4-0
Sion II—Grimisuat II	3-0
Châteauneuf—Sion	0-6
Leytron—Grimisuat	1-0
Evionnaz—Martigny	1-2
St-Gingolph—St-Maurice	5-2
Vernayaz—Saillon	2-1

JUNIORS C

Sierre—Naters	1-6
Sion—Brig	11-1
Visp—Sion II	4-1
Martigny II—Martigny	4-0
Saxon—Martigny III	0-3
Fully—Sion III	12-0

Championnat cantonal

Vétérans

Châteauneuf—Chippis	2-4
Sion—Monthey	3-2
St-Maurice—Visp	3-0

Comme autrefois !

Martigny - Yverdon 2-2

(mi-temps 0-0)

Stade municipal de Martigny, temps beau, vent tourbillonnant, terrain bon ; 1000 spectateurs environ ; arbitre M. Climatide, de Zollikofen, incohérent.

YVERDON : Mercier ; Pasche, Caillet, Chevalley I ; Zurcher, Margennegger ; Jan Bonny, Dellossa, Bilanciani, Chevalley II.

MARTIGNY : Anker ; Martinet, Grand R., Dupont ; Ruchet, Kaelin ; Giroud III, Grand M., Joris, Zanotti, Regamey.

Une équipe retrouvée !

L'équipe locale a livré hier au stade municipal, une partie comme l'on voudrait bien en voir souvent, une partie comme autrefois, cet autrefois pas si loin qui nous a procuré tant de satisfactions. Oeuvrant sans cesse avec un cran admirable, luttant contre une malchance qui ne veut pas la quitter, menée par deux fois à la marque, faisant fi d'un arbitrage hostile, l'équipe locale a forcé l'admiration, et a du coup retrouvé son public, qui lui ne demandait que cela ! Martigny a prouvé hier que contre les plus forts il était lui aussi fort, et qu'il pouvait lutter à armes égales avec les meilleurs. Bravo. Mais venons-en au match, plein de suspense. Le jeu débute à toute allure, et les deux équipes font preuve d'une vitalité extraordinaire. Le public vibre et on assiste à une très belle partie. Toutefois, ce seront les locaux qui se montreront les plus dangereux et qui auraient mérité de mener à la marque par deux, voir trois buts d'écart à la mi-temps. En effet, à la 18e minute Joris, sur passe de Regamey, déborde toute la défense, résiste à Caillet, lobe Mercier venu à sa rencontre, puis met d'un rien à côté. A la 32e minute, Martigny bénéficie d'un coup franc que Kaelin tire admirablement. Mercier ne peut retenir le bolide et la balle échoue à M. Grand seul, mais celui-ci tire, dans sa précipitation, sur le gardien à terre.

Les contre-attaques d'Yverdon sont rapides et parfois dangereuses, mais Martigny, qui en veut, les repousse, et à la 42e minute, Zanotti, opiniâtre, déborde toute la défense par la gauche, dribble le gardien, puis donne à Giroud III seul devant les buts. L'envoi de celui-ci est trop faible et Chevalley sauve sur la ligne. A noter que ce même Giroud III se fit l'auteur peu avant d'une belle reprise de volée que Mercier maîtrisa avec peine.

Dès la reprise, douche froide. A la 53e minute une mêlée se produit devant les buts des locaux. Jan en extrait la balle, et à bout portant bat Anker. Le temps de remettre en jeu et Martigny égalise par Zanotti qui a bien suivi une action de la droite. On note à la 64e minute un magnifique tir de Bilancioni sur la latte, puis à la 67e Bonny déborde par la droite, son centre aboutit à Bilancioni qui réalise de près. Consternation dans le camp local. Cependant les locaux indomptables repartent à l'attaque, acculant la défense yverdonnoise. Un pénalty flagrant est refusé en ne sait pourquoi par M. Clématide qui se fait conspuer. Enfin, à la 82e minute Martigny trouve la récompense de ses efforts, ce qui est justice ; en effet un coup franc pour faute contre Regamey est accordé aux 16 m. Le mur est bien fait ; cependant Grand R. le botte adroitement et Ruchet en pleine foulée égalise, sanctionnant ainsi un match nul largement mérité. Peu après la fin.

Unissons dans un même élan tous les joueurs locaux sans faire de personnalité, car tous ont œuvré avec cœur, et formulons le vœu qu'ils continueront dans cette voie qui est celle de la résurection. L.

Sion - Granges 1-1

(mi-temps 1-0)

Parc des sports, terrain sec, temps nuageux, vent ; 2500 spectateurs.

Arbitre M. Heymann, Bâle.

SION : Barlie ; Jungo, de Wolff, Salzmann ; Germanier, Golz ; Sixt II, Mantula, Anker, Bornoz, Gasser.

Manquent : Héritier (blessé, claquage), et Quentin (école de recrues).

GRANGES : Fink ; Karer, Maegerli, Numenthaler ; Fankhauser, Zouba ; Waelti, Guggi, Frey, Schneider, Dubois.

Manque : M. Mauron (malade).

Après le repos Trichers remplace Guggi.

Buts — 1-0 : à la 5e minute Gasser file sur l'aile gauche, déplace le ballon sur la droite où Sixt II le rabat sur la tête de Anker qui bat Fink.

1-1 : à peine la seconde mi-temps est-elle commencée que la balle parvient à Trichers, complètement seul (Jungo l'avait oublié) qui égalise proprement.

Le match débuta fort bien pour le F-C Sion qui obtint un joli but après cinq minutes de jeu seulement. Puis les Sédunois continuèrent sur leur lancée ; Anker (à la 38e) et Gasser (à la 39e) furent à deux doigts d'augmenter le score de même que Sixt II (à la 44e), dont la reprise longea la ligne de but.

Après le repos, ce fut une autre chanson ; le but égalisateur donna des ailes aux visiteurs et sema le désarroi parmi les Valaisans. En effet, Zouba (53e), Waelti (72e) et Numenthaler (86e) donnèrent du fil à retordre à Barlie. A part quelques accrochages, dont Golz fut la principale victime, les choses en restèrent heureusement là. Le match nul est tout à fait juste. Sion s'est bien battu alors que Granges a quelque peu déçu. Evidemment que l'absence de M. Mauron se fit sentir chez les visiteurs de même que la fatigue après le match de mercredi soir joué sur un terrain très lourd à la Chaux-de-Fonds. Au F-C Sion, l'absence d'Héritier pesa aussi lourdement dans la balance ; Jungo, ce gentil petit junior dont c'était le premier match en ligue nationale A, a fait ce qu'il a pu et nous ne lui jetterons pas la pierre pour avoir omis un instant de surveiller Trichers. Bornoz, pour sa part, loupa trop d'occasions ; il refuse le combat et se montre souvent maladroit dans ses actions. Les deux entraîneurs ont beaucoup payé de leur personne : Mantula à Sion, et Zouba à Granges, quoique disposant de moyens bien différents, ont abattu un travail considérable tant en attaque qu'en défense surtout. PM

Le Locle - Monthey 7-2

Contrairement à ce que le score pourrait laisser croire, les Montheysans n'ont pas fait mauvaise figure face à une formation qui est, sans doute, sur sa forme actuelle, la meilleure du groupe. Pendant la moitié de la rencontre au moins, les Bas-Valaisans firent jeu égal et, sans un malheureux auto-goal, il ne fait pas de doute qu'ils auraient obtenu un résultat bien meilleur. Certes, le score final est lourd pour les visiteurs, mais la façon dont ces derniers luttèrent les autorise à ne pas perdre l'espoir car Forward a succombé lui aussi assez nettement à Versoix et les Montheysans gardent donc le contact avec les Morgiens, des Morgiens que les riverains de la Vièze peuvent fort bien rejoindre à condition toutefois d'éviter des passages à vide comme celui qui, hier, entre la 30e et la 45e minute, coûta trois buts aux Bas-Valaisans, trois buts qui, au vu de la prestation des deux équipes, sont de trop dans le décompte final.

Le match avait fort bien débuté pour les Montheysans qui, après 5 minutes de jeu, menaient par 1 à 0 grâce à un but du junior Duchoud, bien lancé par Lochmann. La réaction locale fut vive et cinq minutes plus tard l'égalité était rétablie puis Le Locle prenait l'avantage deux minutes plus tard sur un auto-goal de Birchler. Mais Monthey luttait fort bien et un astucieux coup de talon de Lochmann permettait l'égalisation (20e minute) Malheureusement, le dernier quart-d'heure de cette première mi-temps était catastrophique pour les visiteurs dont les demis flanchèrent de façon incompréhensible et les Neuchâtelois regagnaient les vestiaires avec trois buts d'avance, buts superbes mais parfaitement évitables.

En seconde mi-temps, les Montheysans se reprirent fort bien et, pendant près d'une demi-heure, tentèrent de refaire le terrain perdu. Ils n'y réussirent pas et, dans le dernier quart-d'heure, les Loclois obtenaient deux nouveaux buts, le second marqué à trois minutes seulement du coup de sifflet final.

Devant 1000 spectateurs, Monthey s'alignait comme suit : Fischli ; Meystre, Raboud ; Birchler, Fracheboud, Bosco (Madallena) ; Peney, Roch, Lochmann, Berra (Mauron), Duchoud. Jean-Pierre Coppex, qui s'était marié la veille (toutes nos félicitations), manquait à l'appel. JCC

AUTOMOBILISME

Jim Clark a gagné le Grand Prix d'Imola devant le Suisse Siffert, ce dernier étant le seul coureur à n'avoir pas été doublé par le vainqueur.

ATHLÉTISME

Les frères Hischier (cat. A), Roh et Bonvin (cat. B), Puippe (vétérans), Wenger et Sierro (cadets), Wenger et Gobelet (juniors) ont émergé du championnat valaisan de cross-country disputé hier.

BASKET-BALL

Sion - Pully 35-47

(16 - 23)

Sion : Ribordy (19), Evéquoz (6), Muller (6), Perruchoud (2), Nanzer, Wirthner (2), Gattlen, Gallauz, Allet, Berthousoz.

Pully : Rapin, Arber, Fragnière (2), Amy (20), G. Moser (10), J.-R. Moser (9), Nicole (4), Sollberger, Gardaz (2).

Cette demi-finale de coupe suisse de la zone Vaud—Valais—Fribourg a été arbitrée par MM. Rickly et Vaucher de Lausanne. Elle fut assez disputée. Sion prit l'avantage et mena bientôt par 10 à 9. Puis Pully remonta et renversa le score. Après le repos, Sion réduisit l'écart à 21-25, mais les Vaudois réagirent promptement et prirent alors une avance considérable qui se chiffra jusqu'à 18 points d'écart en leur faveur. Dès lors, Pully eut la situation bien en main et Sion termina d'une manière méritoire en ramenant le résultat à des proportions honorables. Les Sédunois n'eurent pas baucoup de réussite, mais les Pullérans présentèrent tout de même un jeu meilleur tant individuellement que collectivement.

SKI

Von Allmen vainqueur du derby de l'Eau Neuve

Thérèse Obrecht devant Madeleine Felli et Fernande Bochatay, et Beat von Allmen, devant J.-D. Daetwyler et Alby Pitteloud, ont inscrit leurs noms sur la liste des vainqueurs du Derby de l'Eau Neuve disputé hier par d'excellentes conditions.

Les GF 10 vainqueurs du Trophée du Muveran

La traditionnelle épreuve de l'UPA s'est disputée hier par un temps très agréable. En catégorie lourde, la victoire est revenue à la sympathique équipe des GF 10 formée des Valaisans Jordan, Balleys et Daves qui s'est imposée devant l'équipe de la police cantonale valaisanne (Genoud, Ischier, Truffer). Au troisième rang, encore une équipe valaisanne : celle de la police cantonale 2 qui devance, pour couronner le triomphe valaisan, celle de Bex-Bas-Valais formée de Biolley, Sarrasin, Georges Crettex.

En catégorie légère, c'est le SC Daviaz qui sort grand vainqueur avec A. Jordan, M. Richard et G. Durgnat. Suivent Tête-de-Rang et Mont-Soleil.

La Coupe Kurikala à Saas Fee

Nous apprenons de bonne source que le Ski-Club « Allalin » de Saas Fee poserait éventuellement sa candidature pour l'organisation de la Coupe Kurikala en 1964. Cette course de fond de renommée mondiale récompenserait la « Perle des Alpes » de son attitude exemplaire dans la course aux championnats 1966.

CYCLISME

— La course de côte du Mont Faron a été gagnée par l'Espagnol Frederico Bahamontès.

— Au Tour du Sud Est, le Français Graczyk demeure leader à l'issue de la deuxième étape.

Baumgartner et Genoud ex-aequo contre la montre

La course contre la montre, première épreuve des quatre comptant pour le Grand prix Manzioli réservé aux coureurs valaisans, s'est déroulée samedi après-midi sur le parcours Martigny - Fully - Saillon - Leytron et retour, soit 30,500 km. Quinze amateurs A et B et 8 juniors ont pris le départ ; tous ont terminé sans incident cette course. Une forte bise favorisa les concurrents à l'aller, mais au retour ce fut une autre chanson.

Après 10 km. de course, Baumgartner et Genoud étaient en tête suivis par Viaccoz à 1 minute. Au 20e km., les positions se présentaient ainsi : 1. Baumgartner ; 2. Genoud à 33" ; 3. Viaccoz à 1' 30" ; 4. Barbieri à 1' 45" ; 5. Pignat à 3' 10" ; 6. Mathier à 3' 30", etc. Ayant roulé très vite à l'aller, la plupart des coureurs peinèrent au retour contre le vent ; même Baumgartner faiblit quelque peu sur la fin alors que seul Genoud tint bien le coup.

Amateurs : 1. K. Baumgartner, Sion, et L. Genoud, Martigny, 42' 53" (moyenne 42,500 kmh.) ; 3. H. Viaccoz, Sierre, 46' 05" ; 4. G. Barbieri, Sierre 46' 37" ; 5. A. Pignat, Monthey, 48' 42" ; 6. R. Bétrisey, Sion, 49' 30" (tous amateurs A) ; 7. J. Viaccoz, Sierre (1er amateur B), 49' 54" ; 8. G. Debons, Sion (B), 50' 04" ; 9. R. Salzgeber, Sierre (A), 50' 07" ; 10. Edm. Rey, Sierre (B), 50' 18", etc.

Juniors : 1. D. Michellod, Sion, 50' 17" ; 2. M. Luyet, Sion, 50' 45" ; 3. F. Antille, Sion, 50' 08" ; 4. Ch. Mathieu, Sion, 51' 33" ; 5. A. Debons, Sion, 52' 10", etc. A noter que tous les juniors viennent du Cyclophile sédunois et que Mathieu, qui avait fait le 5e meilleur temps a été pénalisé de 3 minutes parce qu'il avait utilisé un trop grand braquet.

ECHOS DE FRANCE

(De notre Correspondant particulier Hubert REVOL)

PROBLÈMES DE DEMAIN

Tout dernièrement, le « Centre des intellectuels catholiques » avait organisé un débat sur le thème « Mort des partis politiques ? ». Il était question bien entendu des partis politiques français. Au cours de ce débat, les orateurs se consacrèrent surtout à examiner les conséquences de la désaffection de l'opinion publique en France pour les formations qui ont animé la vie de ce pays au cours des républiques précédentes.

Dans l'esprit des Français, il semble bien que les partis en question ont fait leur temps ! On les considère, à tort ou à raison, comme des institutions périmées. Une preuve en a été donnée au cours des dernières élections législatives. La majorité de l'Assemblée est en effet composée de « représentants » qui ne peuvent être considérés comme se rattachant à un parti. Qui dit parti, dit en effet, doctrine, programme, buts à poursuivre et à réaliser si possible. Or l'U. N. R. même allongée par les initiales U. D. T. (dont 50 % des électeurs au moins ignorent la signification) n'a ni doctrine ni programme, elle représente essentiellement la soumission totale aux désirs d'un seul homme : le chef de l'Etat.

Un jour de Gaulle a dit, avec raison, que sans lui l'U. N. R. n'existerait pas. On peut logiquement en conclure, que si de Gaulle quittait le pouvoir l'U. N. R. disparaîtrait. Car pour qu'un parti puisse vivre, il lui faut une raison d'être, c'est-à-dire une doctrine.

Au cours du débat en question, M. Georges Siffert, secrétaire général du club Jean Moulin a fait remarquer qu'avec la télévision et la multiplication des discours officiels, il y a une politisation écrasante des masses. On pourrait discuter sur le mot « politisation ». Cette observation de M. Siffert veut-elle dire que chaque auditeur de radio ou de télévision doit être maintenant considéré comme suffisamment averti des choses politiques pour qu'on puisse estimer que les assemblées élues sont devenues inutiles ? ou bien, que la « mise en condition » des Français par le moyen des ondes d'Etat, limite le champ des initiatives de ces mêmes assemblées, et qu'on peut se passer de l'avis de ces dernières, dès l'instant que le peuple se montre docile aux injonctions du Pouvoir. Le référendum est en effet, selon les uns, une sorte de négation du parlementarisme. A ce même débat, M. René Rémond affirma que les partis sont irremplaçables tant qu'il y a des élections et des assemblées représentatives. Mais on peut se demander s'il y aura toujours des élections, ou bien si les élections en France deviendront ce qu'elles sont en Russie soviétique ; ou dans les pays africains « décolonisés » ? Un observateur a posé la question de savoir si le rôle modeste dévolu depuis 1958 aux Assemblées françaises ne justifie finalement pas leur suppression.

Le coin des Rieurs

CHEZ LE MÉDECIN

Un médecin chevronné, ayant à ses côtés son assistant et disciple, reçoit un client auquel il prend le pouls.

— Oh ! oh ! déclare-t-il, je constate que vous avez, malgré ma défense, mangé des œufs !...

— C'est vrai !... Mais comment pouvez-vous ?...

— Peuh ! répond le maître. L'œuf contient du soufre, de l'albumine, de l'azote et d'autres produits imprimant au pouls un rythme qui ne trompe pas !

Un peu sidéré, le malade s'en va. Et l'assistant, émerveillé, demande :

— Vraiment, maître, c'est au rythme du pouls que vous avez compris que le malade avait mangé de l'œuf ?

— Pas du tout ! fait le maître, c'est à sa cravate. Elle était couverte de taches d'œuf.

Pourquoi vous creuser la cervelle ?

Une seule solution...

VITALHUMUS

Meoc S.A. Charrat

Direction de vol : Le soleil!

avec l'organisation suisse de voyages aériens la plus renommée

2 semaines « tout compris »

	dès Fr.		dès Fr.
Majorque de Genève	447.-	Tunisie	675.-
de Zurich/Bâle/Berne	460.-	Maroc	713.-
Ibiza	531.-	Corse	418.-
Costa del Sol	643.-	Dalmatie	509.-
Costa Blanca	543.-	Israël	1275.-
Iles Canaries	837.-	Cap Nord-	
Grèce	778.-	Laponie	990.-

Départs réguliers d'avril à octobre avec Swissair (Caravelle), Balair, Globe Air

AIRTOUR SUISSE

Demandez le programme détaillé et gratuit à:

POPULARIS TOURS
Lausanne, Grands-Magasins « Au Centre »
28, St-Laurent - Tél. (021) 23 15 23.

LIDDES

Salle de la Fraternité, mardi 23 avril, dès 15 heures

BAL

de la Saint-Georges

BON ORCHESTRE - AMBIANCE

La Fanfare L'Union de Bovernier **cherche** pour les festivités de son cinquantenaire le 15 juin en soirée et le 16 juin 1963 l'après-midi et en soirée un

orchestre

de 4-6 musiciens et

20 sommelières

Faire offre par écrit au Comité d'Organisation jusqu'au 30 avril 1963 au plus tard (évent. téléphoner au No (026) 6 19 08 entre 19 et 20 heures.

Cinémas

ETOILE Martigny

Ce soir lundi : CINÉDOC. Le magnifique film en couleurs :

AU PAYS FABULEUX DES MERS DU SUD

Mardi 23 : Conférence Migros.

CORSO Martigny

Lundi 22 et mardi 23 - (16 a. révolus) - L'histoire d'un agent-double :

CONTRE-ESPIONNAGE

avec Ernest Borgnine.

6 16 22

Toscanelli

si agréable grâce à la triple fermentation

Dès maintenant,

COURS NOUVEAUX

Monthey - Martigny - Sion - Sierre

LANGUES (cours rapides) :

Français pour Alémaniques
Français pour Italiens
Français pour Espagnols
Allemand
Anglais
Italien
Espagnol

2 x 1 heure par semaine
Fr. 15.— par mois

PHOTOGRAPHIE :

Cours essentiellement pratique. Photos en noir et en couleurs. Diapositives. Photos de nuit et portrait.

6 leçons de 2 heures Fr. 21.—

COUTURE :

Nos cours sont adaptés aux goûts et aux capacités de chacune. L'ambiance de travail est très agréable.

L'après-midi de 14 à 16 heures. Le soir de 20 à 22 heures au choix. 4 x 2 heures par mois Fr. 14.—

AUTO - MOTEUR ET DEPANNAGE

Un mécanicien expérimenté vous montre, en quelques leçons, comment détecter et réparer les pannes les plus fréquentes.
6 leçons de 2 heures Fr. 21.—

AUTO-ECOLE

Cours complet pratique et théorique donné par moniteur patenté. Ces cours ont lieu à Monthey, St-Maurice et Martigny.

Pratique : l'heure Fr. 14.—
Théorie : 4 heures Fr. 14.—

TENNIS (à Monthey) :

Sport élégant, empreint à la fois de souplesse et de virilité.

6 leçons de 1 heure Fr. 30.—

NATATION :

Apprenez à nager au sein d'un petit groupe de 3 à 4 personnes.

6 leçons de 30 minutes Fr. 20.—

EQUITATION :

Chacun peut connaître les joies de ce noble sport. Pas de tenue spéciale exigée.

5 leçons de 1 heure Fr. 35.—

Renseignements et inscriptions :

ÉCOLE-CLUB MIGROS

Case postale 148 **MARTIGNY**

Tél. 60031

P 208 B - 2 S

Attention !

Cette fois c'est le moteur !

Seule l'intervention de spécialistes peut être efficace.

MOTORVAL S. A.

Monthey

52, av. de l'Industrie

Tél. (025) 4 25 52

P 233-1 S

CONFECTION

Bortis & Cie SION

TROUSSEAUX DE ST-GALL

« MATERNA »

AV. DE LA GARE

On cherche une

jeune fille

pour le ménage, évent. femme de ménage.

Pâtisserie Burnier, Martigny-Ville, tél. 026-6 15 18

Je cherche un

homme

pour entretenir un jardin à Martigny.

Ecrire sous chiffre P 6240 S à Publicitas Sion.

A vendre

VILLA

bien située, avec ou sans terrain. Ecrire sous chiffre P 6195 S à Publicitas Sion.

Cherchons

VENDEUSE

connaissant si possible les textiles.

Entrée tout de suite ou date à convenir. Semaine de 5 jours et nombreux avantages sociaux.

Faire offres aux P 1-3 S

Grands Magasins
A L'INNOVATION
tel. 026/61855 MARTIGNY

Organol

fongicide organique de l'arboriculteur

Contre la tavelure, la rouille du prunier et la maladie criblée des abricotiers et cerisiers.

S'emploie sur toutes les variétés.

Siegfried S.A., Zofingue

Classeur vertical

KAMPODA

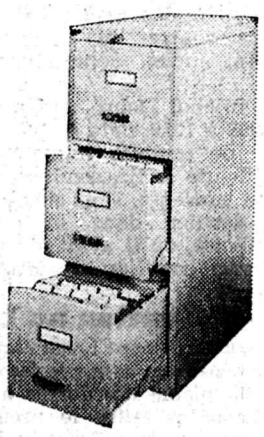

avec serrure

2 tiroirs **Fr. 275.–**
3 tiroirs **Fr. 365.–**
4 tiroirs **Fr. 470.–**

LIVRAISON IMMÉDIATE

ORGANISATION DE BUREAU

Schmid et Dirren S. à r. l.
MARTIGNY Tél. (026) 6 17 06

P 330-2 S

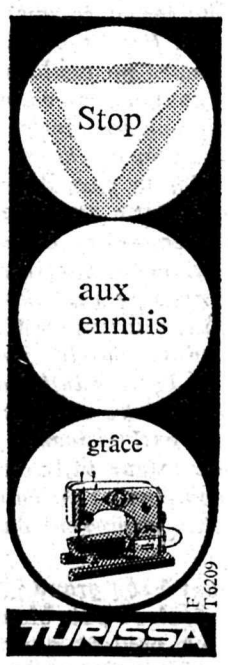

Les machines à coudre TURISSA sont des produits de haute précision de l'industrie suisse
Approuvée IRM + ASE. Déparasitée radio/TV/OUV.

F. ROSSI

Av. de la Gare

MARTIGNY

Tél. (026) 6 16 01

P 55-1 S

Agent de police

La Municipalité de Collombey-Muraz met en soumission le poste d'agent de police.

Age : 25 à 40 ans.

Le traitement sera déterminé par l'âge et la formation des candidats.

Le cahier des charges peut être consulté au Secrétariat communal à Collombey (tél. 025 - 4 22 85).

Les soumissions portant la mention « agent de police » sont à adresser au Conseil communal dans un délai expirant le mercredi 15 mai 1963, à 17 h. 30.

Municipalité de Collombey-Muraz

Communiqué de la station cantonale de la protection des plantes

ARBORICULTURE

Poirier - Traitement préfloral

L'application du traitement préfloral se fait juste avant l'ouverture des boutons floraux (stade E). Elle permet de combattre la tavelure, l'oïdium, les insecteurs piqueurs-suceurs (pucerons-psylles, etc.) et les ravageurs qui s'attaquent aux jeunes feuilles et aux fleurs.

Les arboriculteurs qui ont exécuté un traitement d'hiver ou de prédébourrement utilisent simplement : un produit cuprique à 0,1 % (contre la tavelure), + un soufre mouillable à 0,5 %.

Les arboriculteurs n'ayant pas exécuté de traitement insecticide jusqu'à ce jour ajoutent aux produits cités plus haut un insecticide à base d'Ester phosphorique (Parathion, Diazinone, Gusathion).

Tavelure : Bien des arboriculteurs se laissent surprendre par les infections primaires de la tavelure. Il est indispensable actuellement de protéger la jeune végétation par un produit anticryptogamique.

Si le beau temps se maintient, les poiriers seront traités dès le lundi 22 avril.

Pommier

Les cultures qui n'ont reçu aucune application fongicide seront traitées actuellement avec un souffre mouillable à 750 g %, + un produit cuprique à 0,1 %. Sur les variétés ne supportant pas le cuivre, on remplacera ce produit par un fongicide organique. L'application d'un ester phosphorique est encore trop tôt, la végétation du pommier étant moins avancée que celle du poirier.

Abricotier - Attention aux abeilles

Les arboriculteurs n'ayant pas encore effectué le traitement avant-fleur utiliseront actuellement un produit cuprique seul.

Si l'on constate la présence de chenilles on utilisera l'insecticide au traitement après-fleur, à la chute des capuchons.

Fusion, pommes étrangères et pollution des eaux

« A la pointe de l'actualité » ce lundi, figurent la fusion de Martigny-Ville et Bourg, la typhoïde, un coup d'œil sur la solution vaudoise apportée à la création d'un technicum, le suffrage féminin, l'importation de fruits étrangers et la lutte contre la pollution des eaux. M. Edouard Morand pose à propos de ces objets les éléments principaux utiles à leurs solutions.

Rush anglais sur le « Tropique du Cancer »

« Tout vient à point à qui sait attendre » — encore une fois le vieux proverbe français prend toute sa valeur. Il aura fallu aux Britanniques attendre vingt-neuf ans pour lire le livre si discuté d'Henry Miller, « Tropique du Cancer » que d'innombrables sujets de Sa Gracieuse Majesté ont pourtant ramené de France, où il fut publié au lendemain de la guerre, dissimulé parmi les mouchoirs et les paires de chaussettes au fond d'une valise !

A vrai dire, l'éditeur John Calder fait preuve d'un certain courage. En imprimant et en distribuant sans autorisation l'ouvrage, il lance un défi à la rigoureuse censure britannique sur les publications obscènes ; il est d'ailleurs non seulement prêt à se battre au tribunal pour défendre ce qu'il considère comme une « œuvre d'art », mais il souhaite même d'y être convoqué.

On assiste dans la plupart des librairies de Londres à un véritable « rush » sur le « Trophique du Cancer ». Certaines, toutefois, ne sachant encore quelle décision prendra la magistrature, se montrent discrètes, le vendant sous le manteau, se gardant bien de l'exposer en vitrine où l'on peut voir cependant des éditions — voire illustrées ! — du Kamasoutra. D'autres, les plus élégantes (dont la librairie du « Times » et celle des grands magasins Harrods, fournisseurs de la Maison Royale), se refusent à le distribuer. Il n'en reste pas moins que la première édition, quarante mille volumes, est partie en quelques heures le jour de sa mise en vente !

La plupart des critiques, qui n'ont pas pu taire l'événement, sont d'ailleurs assez réservés quant à la valeur littéraire de l'ouvrage. Presque tous, d'un commun accord, le considèrent comme une œuvre « béatnik avant la lettre » ; celui du « Times » l'expédie en moins de dix lignes, en s'affligeant qu'on puisse y prendre quelque intérêt ; celui du « Daily Mail », moins sévère, n'en considère pas moins Henry Miller comme... « un vieux cochon » (il semble oublier qu'il n'avait que quarante ans lorsqu'il l'écrivit !) Seul, parmi les grands journaux, le progressiste «Daily Mirror» ébauche, encore que timidement, une défense de l'auteur et de son œuvre.

Henry Miller, qui a soixante-et-onze ans, ne suit pas sans intérêt, de la lointaine Amérique, ces violentes polémiques qui rappellent singulièrement celles faites il y a peu de temps autour du livre de Lawrence : « L'amant de lady Chatterley », polémique dans laquelle intervinrent doctes professeurs, magistrats, respectables chefs de famille, évêques et prélats de l'Eglise anglicane, et qui valut à l'ouvrage un tirage dépassant trois millions d'exemplaires...

H. M.

Une nouvelle campagne d'éducation routière

Prochainement la « Dame blonde et son enfant », bien connus des usagers de la route qu'ils ont mis en garde tout un an contre les manœuvres intempestives sur la route, feront place à un agent motocycliste au sourire bienveillant. Dans toute la Suisse, les grands panneaux rouges, placés aux abords des routes principales, seront remis en état et les polices cantonales entreront en action pour cette première campagne d'éducation routière de 1963.

L'agent de police souriant invitera chacun à faire preuve d'égards envers tous. L'affiche portera le slogan : « Prévenance partout ! » Ce slogan a un double sens : il doit, d'une part, proclamer la nécessité de la bonne harmonie entre tous les usagers de la route et, d'autre part, rappeler à tous l'existence des dispositions légales du nouveau droit routier. La bonne entente entre usagers de la route est le principe fondamental de la sécurité dans le trafic routier. Le nouveau code de la route exige, entre autres règles, d'avoir également des égards envers les usagers qui vous suivent. Un dépassement ne peut s'amorcer que si le conducteur, en se déplaçant vrs la gauche, ne gêne pas non plus les véhicules qui suivent. La même règle s'applique lorsqu'on veut obliquer à gauche ou — ce qui, au fond, n'est pas admissible — changer de file dans la zone de présélection. Celui qui entend s'arrêter doit également s'assurer qu'il ne gênera pas ceux qui sont derrière lui. Toutes ces règles sont fondées sur le principe du devoir de prudence de celui qui, faisant une manœuvre particulière, crée un danger particulier.

L'agent de police souriant — symbole de l'attitude de la police des routes envers les usagers — exhorte chacun à la prévenance et lui rappelle les nouvelles règles de comportement. Il indique également l'intention de la police d'instaurer une surveillance plus intensive du trafic en dehors des agglomérations afin de prévenir les manœuvres dangereuses et de réduire le nombre des accidents. Mais les nouvelles dispositions légales exigent qu'en cas d'infractions particulièrement graves la police retire sur-le-champ le permis de conduire. Bien que la période éducative continue, il ne faut donc plus compter sur l'indulgence de la police en cas de fautes très graves.

CSR

Que faisons-nous pour donner à nos jeunes le désir de devenir adultes ?

Que faisons-nous pour donner à nos jeunes le désir de devenir adulte ? Ils ont soif de grandeur : quand leur en montrons-nous ? Ils ont soif d'aventure : où est-elle dans nos vies ? Ils demandent des réalisations auxquelles participer : que leur proposons-nous ? Ils ont soif de beauté : en trouvent-ils quelques traces dans notre existence journalière ?

Pourquoi auraient-ils hâte de grandir si nous leur faisons croire, si nous leur démontrons qu'il n'est rien de plus sordide, de plus ennuyeux que d'être adulte ? Le meilleur aiguillon du développement c'est encore d'avoir des parents qui vivent intensément, sont capables de s'enthousiasmer, de s'amuser. C'est encore de vivre dans une famille où il se passe quelque chose.

Pour qu'il devienne adulte, l'enfant doit être en présence de modèles valables, qui sont au départ ses parents. De plus, ces modèles doivent être accessibles. Un père qui plane dans sa perfection lointaine se rend impénétrable à l'enfant et lui fait apparaître l'état d'adulte comme à jamais hors d'atteinte.

Les parents qui écartent systématiquement les enfants de leurs conversations, de toutes leurs préoccupations, de tous leurs soucis, ne les initient pas à la vie d'adulte. Au contraire, les pères conscients de devoir aider le jeune à « se faire les dents », les parents qui associent les enfants à leurs activités et à leurs intérêts (dans une mesure judicieuse, s'entend) les parents qui savent rencontrer le jeune adolescent et qui lui permettent des échanges avec eux, ceux-là les introduisent dans la vie d'adulte.

Contrairement à ce que certains soutiennent, il est possible de parler avec les jeunes, et c'est même très instructif pour nous. Mais « échange » ne signifie pas ce genre de discours qui commencent par : « de mon temps... » « quand j'avais ton âge... » Quand mon père commence, disait un jeune, je sais qu'il en aura pour vingt minutes, et je pense à autre chose... Il faut bannir ce monologue où l'interlocuteur n'aura rien à dire et où nous ne voulons pas l'écouter. Pendant la période de l'adolescence nous ne pouvons mieux montrer au jeune que nous l'acceptons, que nous l'écoutons et que nous le prenons au sérieux, qu'en lui donnant l'occasion de s'exprimer, qu'en discutant avec lui. Ce sera d'ailleurs le meilleur moyen de sauvegarder la part de notre autorité dont nous avons si grand besoin, et dont l'adolescent a aussi grande nécessité. Aussi bien que l'adulte, l'adolescent peut reconnaître certaines erreurs, s'incliner devant le bien-fondé de certaines exigences contraires à ses désirs. Je ne soutiens pas qu'il ait toujours raison, mais ce n'est pas une raison pour l'aider à avoir tort en le forçant à se buter. Les parents d'ailleurs, ne suffisent pas aux besoins d'exploration du monde adulte par les jeunes. Ils ne représentent après tout qu'une forme limitée de l'être adulte, aussi l'adolescent ira chercher ailleurs d'autres modèles. C'est encore une des difficultés du rôle parental que d'accepter que le jeune s'enthousiasme pour d'autres adultes, s'identifie à eux, subisse profondément leur influence et de reconnaître tout ce que ces influences extérieures comportent de valable, de positif, pour le jeune, même si certaines d'entre elles, paraissent dangereuses.

Aucun père, aucune mère ne perdra sa valeur en disant à son grand fils ou à sa grande fille : « Ecoute, cela ne peut pas continuer ainsi. Je vois bien que nous nous sommes trompés. Tu veux être grand et nous voulons que tu le sois. Discutons donc et mettons-nous d'accord, puisque notre but est le même. Jouons cartes sur table et entendons-nous... » Si l'adulte est sincère, loyal et ne pense pas par devers lui « quelle incongruité cet étourdi va encore me sortir ? », si réellement il prend l'adolescent au sérieux et l'accepte tel qu'il est, alors s'ensuivront maintes conversations, maints dialogues qui aideront le jeune à réagir autrement que par la révolte, la guerre froide ou les cachotteries et qui aideront les parents à remplir leur rôle autrement qu'ils ne l'ont fait jusque-là. L'adolescent peut nous fournir ses suggestions très valables pour son éducation personnelle et les parents ne se sentiront pas lésés, mais au contraire récompensés de leur courage en trouvant auprès de leur jeune compagnon une amitié nouvelle, confiante, fraîche, profonde, constituant pour eux un enrichissement appréciable.

Peut-être est-ce beaucoup demander à l'adulte, et j'en conviens, mais peut-être est-ce à celui-ci de commencer, plutôt qu'aux jeunes ?

P. O.

Longévité

Les Groupements patronaux vaudois communiquent :

Les Suisses ont des chances de vivre longtemps. La durée moyenne de la vie est en effet en forte augmentation. Le phénomène est connu ; mais son ampleur, révélée par les statistiques récentes, est surprenante.

Le Bureau fédéral de statistique a publié les résultats d'une étude sur « l'espérance de vie » dans la population suisse, fondée sur la statistique des décès en 1959-1961. La comparaison avec les tables précédentes de 1948-1953 fait apparaître des progrès considérables.

A la naissance, l'espérance de vie d'un garçon est actuellement de 69,5 ans ; elle s'élève à 74,8 ans pour une fille. L'augmentation entre les deux époques de référence, est de 3 ans pour le sexe masculin et de 4 ans pour le sexe féminin.

Le nombre moyen d'années que vivra encore un homme de 30 ans est aujourd'hui de 43 ans (41 ans il y a 10 ans) ; pour une femme du même âge, cette espérance de vie est de 47,2 ans (44,4 ans en 1948-1953).

A l'âge de 60 ans, un homme a des chances de vivre encore 17,1 ans (précédemment 15,7 ans) ; pour une femme, l'espérance de vie est encore de 19,8 ans (17,8 ans).

Les conséquences de cette évolution sont multiples. Il est facile d'imaginer les répercussions sur les tarifs des assurance-vie et sur les conditions des caisses de retraite. L'influence est moins apparente, mais aussi déterminante sur la vie économique et sociale.

Faisant allusion à cette augmentation de la durée de la vie, maints commentateurs utilisent l'expression « vieillissement de la population ». Ont-ils raison ? Ce n'est pas certain.

L'âge moyen, l'espérance de vie sont des notions chiffrables. La vigueur physique et intellectuelle ne peut pas être mesurée avec la même précision ; il est toutefois évident qu'elle se prolonge parallèlement à l'augmentation de la durée de la vie. Autrefois, un homme de 65 ans paraissait toujours un vieillard ; aujourd'hui, il témoigne suovent d'une ardeur juvénile.

Il faut donc cesser de considérer artificiellement que la vie active s'arrête à 65 ans. Au contraire, il importe de s'adapter à l'évolution et d'admettre que la carrière professionnelle peut se prolonger normalement au-delà de l'âge traditionnel de la retraite. En fait, aujourd'hui déjà, un nombre appréciable de personnes travaillent après 63 ou 65 ans.

Les caisses de retraite et l'AVS fédérale elle-même devraient tenir compte de cette réalité, non pas en reportant de quelques années un âge-terme strictement défini, mais en offrant la possibilité de différer le versement des rentes. Les personnes qui continuent à travailler auraient avantage à augmenter le montant de leurs rentes grâce au renvoi d'une ou de plusieurs années.

Cette proposition a été formulée pour l'AVS fédérale. Elle a provoqué déjà des oppositions, d'ailleurs infondées. En revanche, la Correspondance syndicale suisse l'accueille favorablement ; relevant des expériences heureuses de l'étranger, elle estime que l'idée doit être étudiée sans prévention ; la possibilité de différer le versement des rentes de vieillesse lui semble opportune, à condition qu'elle soit totalement facultative.

Le rythme de l'activité économique s'accroît ; la durée de la vie active tend à augmenter aussi ; les deux phénomènes sont conjoints. Il y a lieu de tenir compte de cette double évolution dans la politique de l'emploi et dans la structure des institutions de retraite.

Images de notre temps

Voici une vue de la cité zurichoise „Etzelgut"

D'un numéro à l'autre

Grimau a été exécuté

Julian Grimau, chef communiste espagnol, âgé de 52 ans, a été fusillé samedi matin par un peloton d'exécution de l'armée, à la prison madrilène de Carabanchel. Condamné à mort jeudi pour crimes commis pendant la guerre civile, il y a 25 ans, il marcha tranquillement à la mort, sous un ciel couvert. L'ancien chef du département des recherches de la police criminelle de Barcelone avait les yeux bandés. Il refusa de se confesser et de communier bien qu'un prêtre fut demeuré auprès de lui jusqu'à la fin, pour le cas où il changerait d'avis.

Un tunnel France-Espagne

Le nouveau projet du tunnel routier de la Maladette, sur l'axe Toulouse-Saragosse a été soumis en France au Conseil des ponts et chaussées et au Ministère des Travaux Publics. Ce tunnel à péage aurait 2.400 mètres de longueur, il comprendrait une chaussée routière de 7 mètres 50 de largeur, un trottoir pour les piétons et les deux-roues. D'une pente maximum de 7%, il économiserait en toutes saisons 300 kilomètres sur le trajet Toulouse-Saragosse. L'entrée du tunnel au-dessus de Luchon, serait à 1.650 mètres d'altitude, il monterait sans palier vers le côté espagnol, déboucherait à 1.700 mètres. Au-dessus du tunnel l'épaisseur de la roche serait seulement de 700 mètres.

M. Debré battu en France veut se faire élire à La Réunion

M. Michel Debré, ancien premier ministre, a décidé de reprendre une part active dans la politique française en se présentant à la députation dans le département de La Réunion, où une élection partielle aura lieu le 5 mai prochain.

M. Debré, qui a quitté Paris pour La Réunion, a commencé sa campagne électorale. Sollicité de se présenter par l'ensemble des élus locaux de l'île, il n'aura contre lui que M. Raymond Vergès, ancien député communiste de l'île.

M. Michel Debré, qui a été sénateur de 1948 à 1959, date de son accession au poste de premier ministre, n'a jamais été député à l'Assemblée nationale. Il s'était présenté, sans succès, en novembre dernier dans la circonscription d'Amboise, où il avait été mis en échec par une coalition de Front démocratique.

Situation au Laos

Le gouvernement britannique espère que le cessez-le-feu sera proclamé rapidement dans la plaine des Jarres à la suite des conversations entre le premier ministre laotien, le prince Souvanna Phouma, et son demi-frère le prince Souphannouvong chef du Pathey Lao, avec la participation des ambassadeurs britannique et soviétique et des trois membres de la commission internationale de contrôle, déclare-t-on de source britannique autorisée.

Victimes d'un ouragan

Un ouragan qui s'est abattu samedi sur l'Assam et le Bengale occidental a provoqué la mort de 112 personnes. Plus de 600 personnes ont été blessées. Une vingtaine de villages ont été détruits. Le vent a soufflé par moments à une vitesse de 160 kmh.

Catastrophes aériennes

● Chute d'un avion : 4 morts

Un avion de sport s'est écrasé dimanche près de Wermelskirchen, dans le land de Rhénanie du Nord-Westphalie, pour des raisons qui n'ont pu encore être clairement établies. Les quatre occupants de l'appareil — le pilote et trois femmes — ont été tués sur le coup. Ils n'ont pu être encore identifiés.

● Un avion s'écrase au sol

Un avion de sport s'est écrasé dimanche dans la région du Brenner. L'avion aurait touché une ligne à haute tension. Ses trois occupants — le pilote et deux ressortissants américains — ont péri.

● Deux avions à réaction s'écrasent

L'aviation militaire norvégienne a annoncé dimanche que deux de ses appareils à réaction du type F-86 K s'étaient écrasés samedi contre le sommet d'une montagne près du fjord de Glom, au sud de Bodoe. Les pilotes ont péri.

● Un DC-3 porté disparu

Le DC-3 de l'aviation militaire espagnole qui avait décollé la nuit dernière de Gando de Grande Canarie, est porté disparu. On craint qu'il se soit abîmé en mer. Plusieurs officiers supérieurs espagnols se trouvaient à bord.